

Avis technique Ouvrages d'art

Étanchéité de ponts-routes

Validité du : 09-2016
au : 09-2021**F AT ET 16-03****HYDROPLAST - Eurovia**

Nom du produit :

HYDROPLAST

Entreprise :

Eurovia

L'**Hydroplast** est un procédé d'étanchéité constitué d'une feuille préfabriquée monocouche (FPM) adhérente **Parafor Ponts** à base de bitume modifié par un polymère SBS avec une armature en non-tissé de polyester. Elle comporte une protection de surface en granulés céramiques.

Elle est soudée à chaud (au chalumeau) avec couche d'accrochage sur support en béton de ciment préalablement préparé, ou sans couche d'accrochage sur reprofilage en enrobé bitumineux .

La couche d'accrochage est :

- soit un enduit d'imprégnation à froid bitumineux fluidifié aux solvants légers : **Siplast Primer** ;
- soit un enduit d'imprégnation à froid bitumineux en émulsion, sans solvant et sans COV : **Eco'Activ Primer** ;
- soit un bouche pores : **Fordeck**.

Les relevés sont étanchés :

- soit avec une feuille **Parafor Ponts** ;
- soit avec un produit à base de MS polymère, monocomposant, sans solvant, sans isocyanate et applicable à froid : **Paracoating Deck**.

Le système **Hydroplast** reçoit directement la couche de roulement en enrobé bitumineux.

Sommaire

I	Fiche d'identification.....	2
II	Essais de caractérisation	7
III	Avis de la Commission.....	11
	Information sur la publication.....	15

Cet avis annule et remplace le précédent avis du Sétra publié sous le numéro F AT ET 11-03

I Fiche d'identification

I.1 Renseignements commerciaux

Le procédé d'étanchéité **Hydroplast** est commercialisé par :

EUROVIA MANAGEMENT

Direction technique
18 Place de l'Europe
92565 RUEIL MALMAISON Cedex
Téléphone : +33 (0)1 47 16 38 00 Télécopie : +33 (0)1 47 16 38 01

Le procédé **Hydroplast**, commercialisé et appliqué exclusivement par la société Eurovia, recourt à des constituants fabriqués par la société Siplast Icopal sur ses sites de fabrication de Mondoubleau (41) et de Lorient (53).

Propriété(s) industrielle(s) et commerciale(s)

Hydroplast est une marque déposée par Eurovia qui a l'entière propriété du procédé.

Parafor Ponts, Fordeck, Paracoating Deck, Siplast Primer, Eco'Activ Primer sont des marques déposées par Siplast Icopal qui a l'entière propriété de ses produits.

I.2 Définition, constitution et composition

Le procédé d'étanchéité fait partie de la famille des étanchéités par feuille préfabriquée monocouche, telle que définis dans le Fascicule 67, titre I, du CCTG (Fasc. 67-I).

I.2.1 Section courante

Le procédé d'étanchéité comprend :

(Rev) a) une couche d'accrochage qui peut être :

- soit un enduit d'imprégnation à froid **Siplast Primer**, à base de **bitume fluidifié par des solvants légers**. La quantité mise en œuvre est de 250 à 300 g/m² ;
- soit un enduit d'imprégnation à froid **Eco'Activ Primer**, à base de **bitume en émulsion sans solvant**. La quantité mise en œuvre est de 250 à 300 g/m² ;
- soit un **bouche pores Fordeck**, à base d'époxy (bicomposant). La quantité totale mise en œuvre en deux couches (500 g/m² + 350 g/m²) est de 850 g/m². Un sablage est réalisé, à raison de 3 kg/m², sur la seconde couche selon les recommandations du guide de pose du procédé d'Eurovia (*fiche N°9-11/GUI – Version n°5 – 26/08/2016*).

Les caractéristiques des différentes couches d'accrochage sont présentées dans le tableau I, ci-après :

	Siplast Primer	Eco'Activ Primer	Fordeck
Quantité totale mise en œuvre	250 à 300 g/m ²	250 à 300 g/m ²	850 g/m ²
Nombre de couche	1	1	2
Séchage : Sensibilité à l'hygrométrie ambiante	Faible sensibilité	Sensible	Faible sensibilité
Bouche pores : Dérogation à l'épaisseur de 7cm d'enrobé	Non	Non	Oui, jusqu'à un minimum de 5 cm, pour une circulation VL/PL et 3 cm pour une circulation piétonne/cycliste
Solvant	Oui	Non	Non

Tableau I : Comparatif des différentes couches d'accrochage

b) une feuille préfabriquée monocouche adhérente Parafor Ponts assurant l'étanchéité de section courante :

La feuille est à base de liant bitume modifié par un polymère (élastomère SBS), avec une armature en non-tissé de polyester et autoprotection de surface par des granulés céramiques. En sous face elle reçoit un film plastique thermofusible.

La feuille **Parafor Ponts** est marquée CE selon la norme NF EN 14695 « Feuilles bitumineuses armées pour l'étanchéité de ponts et autres surfaces en béton circulables par les véhicules » sur l'ensemble des sites de production.

Le conditionnement standard est en rouleau de 1 x 8 m pour la pose manuelle et de 1 x 15 jusqu'à 1 x 150 m pour la pose mécanisée (d'autres conditionnements en 1 m de large sont possibles).

L'épaisseur moyenne (en surface courante avec granulés) est de 4,6 mm et l'épaisseur nominale est de 4 ($\pm 0,2$) mm sur le galon de recouvrement.

(Rev) La feuille **Parafor Ponts** dispose d'un procédé intégré de localisation sous couche de roulement par réflecteur RADAR.

(Rev) La composition du produit est résumée dans les tableaux IV, IV bis et IV ter (voir § II.1.2).

1.2.2 Relevés

(Rev) Dans le cas particulier des relevés, le procédé d'étanchéité comprend :

- soit une **feuille préfabriquée Parafor Ponts**, dont le support a reçu au préalable une couche d'accrochage **Siplast Primer, Eco'Activ Primer** ou **Fordeck** ;
- soit un **produit d'étanchéité liquide** (PEL) non solvanté, monocomposant et à base de mastic MS polymère, **Paracoating Deck**. La quantité mise en œuvre en deux couches est de 1800 g/m² (900 g/m² par couche). Dans les angles présentant une reprise de bétonnage, un voile de renfort **Parathane Mat** est systématiquement mis en œuvre entre les deux couches.

Pour la réalisation des relevés, il conviendra de respecter les recommandations du guide de pose du procédé.

(Rev) 1.2.3 Trottoirs et passerelles

Le procédé d'étanchéité comprend :

a) une couche d'accrochage qui peut être :

- soit un enduit d'imprégnation à froid **Siplast Primer**, à base de **bitume fluidifié par des solvants légers**. La quantité mise en œuvre est de 250 à 300 g/m² ;
- soit un enduit d'imprégnation à froid **Eco'Activ Primer**, à base de **bitume en émulsion sans solvant**. La quantité mise en œuvre est de 250 à 300 g/m² ;
- soit un **bouche pores Fordeck**, à base d'époxy (bicomposant). La quantité totale mise en œuvre en deux couches (500 g/m² + 350 g/m²) est de 850 g/m².

b) une feuille préfabriquée monocouche adhérente Parafor Ponts (voir avis technique n° F A T E T 16-02).

Pour la réalisation des couches éventuelles de chaussées, il conviendra de respecter les recommandations du cahier des charges de pose du procédé et de se reporter au tableau II ci-après.

1.3 Domaine d'emploi - Limites et précautions d'emploi

Ce procédé d'étanchéité est adapté au cas des ouvrages, supportant tout type de trafic, dont le support de l'étanchéité est :

- en béton armé ou précontraint (incluant les renformis en béton ou mortier hydraulique), notamment quand on cherche à minimiser le poids des superstructures ;
- constitué d'un reprofilage en enrobé bitumineux sur tablier en béton de ciment.

(Rev) Dans le cas de support en béton (armé ou précontraint) sur ouvrage neuf, celui-ci doit avoir au moins 14 jours avant la mise en œuvre de la couche d'accrochage et doit respecter les conditions suivantes :

- l'humidité massique du support d'étanchéité doit être inférieure à 4,5 % mesurée à la bombe au carbure ou 80 % mesurée à la sonde hygrométrique (cf. NF DTU 54.1 P1-1 – Annexe B) ;
- la cohésion superficielle du béton, après préparation du support, doit être au minimum de 1,5 MPa.

(Rev) Le support devra être préalablement préparé par grenailage afin d'éliminer le produit de cure, la laitance de béton, les traces d'hydrocarbures ou les souillures.

(Rev) Les irrégularités importantes et les flaches pourront être réparées avec un mortier de réparation conformément au guide de pose du procédé d'Eurovia (*fiche N°9-11/GUI – Version n°5 – 26/08/2016*).

(Rev) Dans le cas de support constitué d'un reprofilage en enrobé bitumineux, il ne devra pas être fait l'usage de couche d'accrochage entre le reprofilage et la feuille d'étanchéité.

La feuille est directement soudée sur le support pour obtenir une adhérence totale.

La mise en œuvre de la feuille peut être manuelle ou mécanisée selon les cadences que l'on souhaite avoir et la surface à étancher. Quelle que soit la technique de mise en œuvre, le marouflage est obligatoire et doit être soigné.

(Rev) Conformément au Fasc. 67, titre I, l'application de la feuille **Parafor Ponts** et des couches d'accrochage sous la pluie est interdite. Les conditions admissibles pour le soudage de la feuille sont :

- température minimale du support d'étanchéité : + 2 °C ;
- température ambiante sur site : comprise entre + 5 °C et + 35 °C ;
- support non condensant : la température du support d'étanchéité doit dépasser de 3°C celle du point de rosée ou de givre.

(Rev) L'application de **Fordeck** sera possible à condition que la température du support soit supérieure à **+ 8 °C**, et que cette température minimale soit maintenue durant la polymérisation.

Le procédé doit être **recouvert**, sans couche d'accrochage, par les couches de chaussée dans un **délai le plus court possible**. Dans le cas où le planning des travaux ne le permettrait pas, il est nécessaire de prévoir, en fonction de l'ensoleillement, une protection thermique provisoire de l'étanchéité (couche de sable ou similaire sur géotextile).

(Rev) Les conditions de mise en œuvre du **Paracoating Deck** sont précisées dans le cahier des charges du procédé. Il est à noter que :

- l'humidité massique du support, lors de la mise en œuvre, doit être inférieure à 4,5 % mesurée à la bombe au carbure ou 80 % mesurée à la sonde hygrométrique (cf. NF DTU 54.1 P1-1 – Annexe B) ;
- la plage de température de mise en œuvre du **Paracoating Deck** est de +5 °C à + 40 °C.

(Rev) L'épaisseur des couches de chaussée recouvrant l'étanchéité est fonction du primaire d'accrochage utilisé :

- **Siplast Primer** : 7 cm d'enrobé minimum ;
- **Eco'Activ primer** : 7 cm d'enrobé minimum ;
- **Fordeck** : l'épaisseur de la couche d'enrobé doit être adaptée aux conditions d'utilisation de l'ouvrage.

(Rev) Les couches de chaussée auront, en fonction de l'ouvrage, les épaisseurs minimales suivantes :

Nature du support d'étanchéité	Partie d'ouvrage	Circulation	Couche d'accrochage	Épaisseur minimale d'enrobé bitumineux en tout point
Béton hydraulique	Section sous chaussée	PL, VL	Siplast Primer ou Eco'Activ primer	7 cm
			Fordeck	5 cm
	Trottoir et passerelle	Piétons, cyclistes	Siplast Primer ou Eco'Activ primer	7 cm
			Fordeck	3 cm
Reprofilage en enrobé bitumineux	Section sous chaussée	PL, VL	aucun	5 cm

Tableau II : Epaisseur de la couche de chaussée en fonction de l'ouvrage

(Rev) Les retombées ou les parties d'ouvrages qui sont remblayées pourront être traitées avec la feuille **Parafor Ponts** qui possède une résistance à la pénétration des racines (voir avis technique CETU correspondant).

I.4 Conditions particulières de transport et de stockage

(Rev) Pour le stockage et l'application des différents produits (**Siplast Primer, Eco'Activ Primer, Fordeck, ou Paracoating Deck**), les fiches de données de sécurité respectives (en cours de validité) devront être scrupuleusement respectées. Ces fiches sont disponibles sur le site www.siplast.fr.

Le stockage du **Parafor Ponts** se fera selon les prescriptions précisées sur l'emballage du rouleau (stockage debout).

I.5 Prise en compte des exigences fondamentales

(Rev) Le procédé **Hydroplast** satisfait pendant sa durée de vie aux exigences du règlement UE N°305/2011 du 09/03/2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation des produits de construction.

Les exigences relatives à la stabilité mécanique et à la durabilité sont prises en compte dans le présent avis technique.

En l'état actuel de nos connaissances et à la date de rédaction du présent avis, les constituants de l'étanchéité ne portent pas préjudice à l'hygiène, la santé et l'environnement dans les conditions normales d'utilisation (cf. fiche de données de sécurité).

I.6 Références

(Rev) En France, environ 40 000 m² de surface de ponts ont reçu une étanchéité selon ce procédé entre 2011 et 2015 (durant la période de validité du précédent avis technique).

I.7 Dispositions prises par l'entreprise pour assurer la qualité

La société Eurovia soustraite la fabrication de la feuille à la société Siplast-Icopal qui est certifiée ISO 9001 par le Bureau Veritas pour l'ensemble de ses activités et de ses sites.

Les rouleaux portent sur l'emballage l'identification de l'usine de fabrication (M pour Mondoubleau et L pour Loriol), la date, l'heure et les minutes de fabrication.

La feuille **Parafor Ponts** est marqué CE selon la norme NF EN 14695 « Feuilles bitumineuses armées pour l'étanchéité de ponts et autres surfaces en béton circulables par les véhicules » sur l'ensemble des sites de production.

(Rev) La société Eurovia applique pour tous ses chantiers de mise en œuvre du procédé **Hydroplast** une procédure de suivi qualité établie sur la base d'un guide de pose du procédé (*fiche N°9-11/GUI – Version n°5 – 26/08/2016*).

(Rev) En outre, elle propose des stages théoriques et pratiques à la pose d'étanchéité sur ponts.

II Essais de caractérisation

(Rev) II.1 Éléments de caractérisation

Nota : Pour l'exploitation des informations contenues dans ce chapitre, voir le § III.5.

II.1.1 Couche d'accrochage

II.1.1.1. Enduit d'imprégnation à froid Siplast Primer

Famille chimique : Bitume et solvants pétroliers volatiles

Tableau III

Caractéristiques	Unité	Norme	VNAP	PRV 95 (en %)
Masse volumique	kg/m ³	NF EN ISO 2811-1	940	± 1
Extrait sec	%	NF EN ISO 3251	46,5	± 0,37
Temps de séchage*	heure		2	

*Mesure à 23 °C

Le spectre IR de référence (NF EN 1767) sur le Siplast Primer sec a été effectué et remis au secrétariat de la Commission. Il est la propriété de Siplast-Icopal.

Une copie sous enveloppe a été déposée au secrétariat de la commission.

II.1.1.2. Enduit d'imprégnation à froid Eco'Activ Primer

Famille chimique : Bitume en phase aqueuse, sans solvant et sans COV

Tableau III bis

Caractéristiques	Unité	Norme	VNAP	PRV 95 (en %)
Masse volumique	kg/m ³	NF EN ISO 2811-1	1000	± 5
Extrait sec	%	NF EN ISO 3251	37	± 3,7
Temps de séchage*	heure		2	

*Mesure à 23 °C et 55 % HR

Le spectre IR de référence (NF EN 1767) sur l'Eco'Activ Primer sec a été effectué et remis au secrétariat de la Commission. Il est la propriété de Siplast-Icopal.

II.1.1.3. Bouche pores Fordeck

Famille chimique : Résine époxy

Tableau III Ter

Caractéristiques	Unité	Norme	VNAP	PRV 95 (en %)
Masse volumique	kg/m ³	NF EN ISO 1675	Composant A : 1070 Composant B : 1620 Mélange A+B : 1310	± 7 ± 5 ± 10
Extrait sec	%	NF EN ISO 3251	Composant A : 90 Composant B : 90 Mélange A+B : 90	± 5 ± 5 ± 5
Temps de polymérisation*	heure		6h30	

*Mesure à 23 °C

Le spectre IR de référence (NF EN 1767) sur les produits Fordeck composant A et Fordeck composant B, ainsi que le spectre IR du Fordeck sec ont été effectués et remis au secrétariat de la Commission. Ils sont la propriété de Siplast-Icopal.

II.1.2 Feuille d'étanchéité de partie courante : Parafor Ponts

Famille chimique : Feuille bitumineuse à base de liant bitume modifié par un polymère (élastomère SBS), avec une armature en non-tissé de polyester et autoprotection de surface par des granulés céramiques.

Tableau IV : Caractéristiques dimensionnelles de la feuille Parafor Ponts

Caractéristiques	Normes	Unités	VNAP	PRV 95 (en %)
Largeur	EN 1848-1	mm	1000	± 1 %
Epaisseur sur bande de soudure	EN 1948-1	mm	4	± 5 %
Masse surfacique de la feuille	EN 1948-1	g/m ²	6260	± 5 %
Masse surfacique de l'armature*	EN 1948-1	g/m ²	180	± 10%

*à titre indicatif

Tableau IV bis : Caractéristiques du liant d'enrobage de la feuille

Caractéristiques	Normes	Unités	VNAP	PRV 95 (en %)	PV
Température bille/anneau	EN 1427	°C	120	± 9 %	
Pénétrabilité à 50 °C	EN 1426	0,1 mm	95	± 15%	
Taux de fines	Calcination		35	± 6 %	35,4
Pliage à froid	EN 1109	°C	- 15		- 15

Le spectre IR de référence (NF EN 1767) sur le liant de la feuille a été effectué et remis au secrétariat de la Commission. Il est la propriété de Siplast-Icopal.

Tableau IV ter : Caractéristiques de la feuille (produit fini)

Caractéristiques	Normes	unités	VNAP	PRV 95 (en %)	PV
Hydraulique					
Etanchéité à l'eau	EN 14694	Etanche			
Absorption d'eau	EN 14223	%	< 1,1		0,44
Mécanique					
Résistance en traction SP/ST* à 20 °C (avant choc thermique)	EN 12311-1	N/50 mm	950x650	± 15	992x628
Déformation SP/ST* à la force maximum à 20 °C (avant choc thermique)		%	40x49	± 20	45,8x47,8
Résistance en traction SP à 20 °C (après choc thermique)		N/50 mm			998
Déformation SP à la force maximum à 20 °C (après choc thermique)		%			41,6
Résistance en traction SP à -10 °C (après choc thermique)		N/50 mm			1259
Déformation SP à la force maximum à -10 °C (après choc thermique)		%			27,4
Parafor Pont soudé sur Siplast Primer					
Adhérence à 20 °C	NF P 98-282	MPa	>0,4		0,46
Adhérence à 23 °C**	NF EN 13596	MPa			0,63
Parafor Pont soudé sur Eco'Activ Primer					
Adhérence à 20 °C	NF P 98-282	MPa	>0,4		0,57
Adhérence à 23 °C**	NF EN 13596	MPa			0,89
Parafor Pont soudé sur Fordeck					
Adhérence à 20 °C	NF P 98-282	MPa	>0,4		0,67
Adhérence à 23 °C**	NF EN 13596	MPa			0,98

*SP/ST : sens production / sens travers

**à titre indicatif

II.1.3 Produit d'étanchéité pour relevés et points de détails

II.1.3.1. Parafor Ponts

Les caractéristiques sont décrites au § II.1.2.

II.1.3.2. Paracoating Deck

Famille chimique : MS Polymère

Tableau V

Caractéristiques	
Présentation	Gel thixotrope monocomposant sans solvant de couleur grise
Masse volumique	1 400 kg/m ³
Extrait sec à (160 °C)	100 %
Viscosité	Brookfield à 23°C : 20 000 MPa.s
Point éclair	>100°C
Contrainte et allongement à la rupture suivant NF EN ISO 527	Contrainte à la rupture : 1,5 MPa Allongement à la rupture : 200 %

Le spectre IR de référence (NF EN 1767) sur le Paracoating Deck a été effectué, il est la propriété de Siplast-Icopal. Une copie sous enveloppe a été déposée au secrétariat de la commission.

(Rev) II.2 Essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'usage

Pour l'évaluation du procédé en section courante, la société Siplast-Icopal a procédé à un certain nombre d'essais, conformément aux indications des normes européennes, du Fasc. 67, titre I du CCTG et du guide d'instruction d'une demande d'avis technique. A la demande de la Commission, les essais effectués selon les conditions définies dans le guide sont les suivants :

Méthode d'essai	Références du PV d'essai
Etanchéité (NF EN 14694)	Rapport n°C14RB0313 du Laboratoire Régional de Blois du 13/03/2015
Fissuration simple et avec fatigue (NF EN 14224)	Rapport Kiwa P7451-1-E du 28/02/2012 sur Siplast Primer
Adhérence au support (NF P 98-282 et NF EN 13 596)	Siplast Primer : Rapport n°C15RB0174 du Laboratoire Régional de Blois du 09/12/2015 Fordeck : Rapport n°128570 du Laboratoire Régional de Blois du 18/08/2010 Eco'Activ Primer : Rapport n°C15RB0174 du Laboratoire Régional de Blois du 09/12/2015
Cisaillement d'interface (NF EN 13653)	Siplast Primer : Rapport Technotest 3967-01d du 06/12/2011 Fordeck : Rapport Technotest 3967-01d du 06/12/2011 Eco'Activ Primer : Rapport Technotest A4425-01 du 27/11/2014
Application sur support humide	Siplast Primer : Rapport 2015-74-085 C15ES0188 du Laboratoire Régional de Strasbourg du 26/11/2015 Fordeck : Rapport 2014-74-087 C14ES0266 du Laboratoire Régional de Strasbourg du 05/12/2014 Eco'Activ Primer : Rapport 2014-74-040 du Laboratoire Régional de Strasbourg du 28/05/2014
Résistance à l'orniérage (NF P 98-253 à 45°C)	Rapport 2016-74-005 - C16ES0010 du Laboratoire Régional de Strasbourg du 14/03/2016
Poinçonnement statique (NF P 84-507)	Rapport n°C14RB0313 du Laboratoire Régional de Blois du 13/03/2015
Résistance au compactage de la couche de protection (NF EN 14692)	Rapport n°2015-74-018 C15ES0029 du Laboratoire Régional de Strasbourg du 13/03/2015

Méthode d'essai	Références du PV d'essai
Traction (NF EN 12311-1)	Rapport n°C14RB0313 du Laboratoire Régional de Blois du 13/03/2015
Absorption d'eau (NF EN 14223)	Rapport n°C14RB0313 du Laboratoire Régional de Blois du 13/03/2015

Pour le produit d'étanchéité liquide utilisé en **relevés**, les essais effectués selon les conditions définies dans le guide pour les relevés sont les suivants :

Méthode d'essai	Références du PV d'essai
Adhérence aux conditions limites sur support béton (NF EN 13596)	Rapport n°128570 du Laboratoire Régional de Blois du 21/03/2011
Essai d'étanchéité (NF EN 1928 méthode A sous 40 kPa)	Rapport n°128570 du Laboratoire Régional de Blois du 21/03/2011
Essai de pelage sur Parafor Ponts (NF EN 12316-1) avant et après immersion à l'eau (30 jours à 60°C)	Rapport n°128570 du Laboratoire Régional de Blois du 21/03/2011
Essai de fissuration (TR 013 à -10°C)	Rapport n°128570 du Laboratoire Régional de Blois du 21/03/2011
Essai de fissuration (TR 013 à -20°C)	Rapport n°C14RB0313 du laboratoire régional de Blois du 20/04/2015
Traction (EN ISO 527-2) avant et après vieillissement UV (EN 1928)	Rapport n°128570 du Laboratoire Régional de Blois du 21/03/2011
Essai d'adhérence entre 2 procédés d'étanchéité (relevé sur relevé) suivant le délai de recouvrement (NF EN 13596)	Rapport n°C14RB0313 du Laboratoire Régional de Blois du 20/04/2015
Effet du choc thermique d'application de l'asphalte (NF EN 14693)	Rapport n°133600 du Laboratoire Régional de Blois du 07/02/2012
Application sur face verticale (ETAG 033 annexe E)	Rapport n°128570 du Laboratoire Régional de Blois du 21/03/2011

II.3 Classes, niveaux

Sans objet.



Le Directeur de la société demanderesse soussigné ou son représentant autorisé atteste l'exactitude des renseignements fournis dans les chapitres I et II du présent avis.

Le 21 septembre 2016
Le Directeur Technique

1/0

EUROVIA MANAGEMENT
Direction Technique
18, place de l'Europe
92585 RUEIL-MALMAISON CEDEX

III Avis de la commission

Le procédé présenté dans les chapitres précédents a été examiné par la Commission "Étanchéité des ponts routes" comprenant des représentants des maîtres d'ouvrage et d'œuvre (direction des Routes, ASFA, EGIS, SNCF, RATP, ...), du Cerema, du CETU et de la Profession ; celle-ci est représentée par les syndicats suivants : Office des Asphaltes, CSFE, USIRF, APSEL et SN FORES.

III.1 Aptitude à l'usage

Documents de référence : Fasc. 67, Titre I, du CCTG - guide pour l'instruction d'une demande d'avis technique - dossier technique à l'appui de la demande d'avis.

Note : l'appréciation est faite dans un contexte d'utilisation en France métropolitaine. Pour un usage dans d'autres contextes (Département et Région d'Outre Mer (DROM), par ex.) : consulter le secrétariat de la Commission.

III.1.1 Étanchéité

(Rev) Elle est satisfaisante dans les conditions de l'essai fait conformément à la NF EN 14694 (sans prétraitement) sous une pression de 0,5 MPa.

III.1.2 Aptitude à ponter les fissures

Elle est satisfaisante dans les conditions de l'essai fait conformément à la norme NF EN 14224 sous une température de -10°C.

III.1.3 Tenue à la fissuration de la couche de roulement

Essai non opérationnel au moment de l'instruction de la demande.

III.1.4 Adhérence au support

(Rev) En laboratoire, la contrainte moyenne de traction à la rupture de la feuille **Parafor Ponts** collée sur son support en béton est conforme à la valeur spécifiée dans le Fasc. 67-I : supérieure à 0,40 MPa à 20 °C (suivant la norme NFP 98-282) quelle que soit la couche d'accrochage évaluée : **Siplast Primer, Eco'Activ Primer et Fordeck**

Les courbes de la variation de l'adhérence en fonction de la température ont été établies en laboratoire. Les valeurs obtenues à des températures du support supérieures à 30 °C rendent obligatoires les précautions indiquées au § III.2. La Société Eurovia tient à disposition ces courbes (PV du laboratoire R&D Siplast-Icopal Mondoubleau GRD/SCU/2010-033 du 02/03/2010) qui doivent permettre l'interprétation des essais d'adhérence sur site.

III.1.5 Résistance au cisaillement d'interface

(Rev) Les résultats obtenus selon la norme NF EN 13653 pour l'ensemble des couches d'accrochage attestent d'une bonne liaison entre le revêtement et la feuille d'étanchéité.

Par ailleurs, les courbes ne présentent pas, après la contrainte maximale de cisaillement, de chute brutale du cisaillement, ce qui est très satisfaisant.

III.1.6 Appréciation de l'adaptation à l'état du support

(Rev) Quelle que soit la couche d'accrochage utilisée, l'application sur un support conservé à 5 °C (8 °C pour le Fordeck) et avec une hygrométrie de 85 % n'entraîne pas de chute significative de la valeur de l'adhérence par rapport à la valeur mesurée à 20 °C (cf. § III.1.4). Les limitations du domaine d'emploi précisées au § I.3 sont cependant à respecter impérativement.

III.1.7 Tenue à l'orniéreur

Le comportement du complexe d'étanchéité à l'orniéreur, dans les conditions de l'essai (cf. § II.2), est satisfaisant.

III.1.8 Poinçonnement statique et poinçonnement dynamique

La force nécessaire à la perforation statique de la feuille est en moyenne de 35,3 daN à 20 °C.

Le produit est apte à supporter une circulation légère de chantier et celle liée à la mise en œuvre des couches de chaussée.

III.1.9 Tenue à la mise en œuvre des couches sus-jacentes

La chape d'étanchéité **Hydroplast** ne présente pas, après l'essai de compactage à la plaque, de perforations nuisibles à l'étanchéité.

III.1.10 Essai d'absorption d'eau

(Rev) Lors de l'essai réalisé selon NF EN 14223, le pourcentage d'eau absorbée après 30 jours d'immersion est de 0,44 % en moyenne de 3 échantillons. Ceci est conforme à la spécification du Fasc. 67-I.

III.1.11 Aptitude à l'usage des relevés réalisés en Paracoating Deck

- a) L'étanchéité est satisfaisante selon la NF EN 1928 avec 60 kPa (seuil minimal exigé : 40 kPa).
- b) En laboratoire, selon la norme NF EN 13596, la contrainte maximale de traction à la rupture du relevé collé sur son support en béton est équivalente ou légèrement supérieure à celle de la feuille sur le même support. L'adhérence du relevé sur son support béton est donc conforme aux exigences du guide pour l'instruction d'une demande d'avis technique.

(Rev) c) Le produit est adapté pour une application en face verticale.

- d) L'application en conditions limites, à savoir sur support à 5 °C et avec une hygrométrie de 85 %, n'entraîne pas de chute significative de la valeur d'adhérence.

(Rev) e) L'application de l'asphalte à 200 °C (réalisation de caniveau) n'entraîne pas de désordre particulier au niveau du relevé.

- f) Selon les résultats de l'essai de vieillissement selon la norme EN 1297, une exposition prolongée aux UV n'entraîne pas de chute significative des valeurs de traction maximale et d'allongement à la rupture du relevé.

- g) Les résultats de l'essai de fissuration selon le TR013 à -10 °C et -20 °C sont satisfaisants.

- h) Les résultats de l'essai de pelage, avant et après immersion du relevé dans l'eau, montrent que les caractéristiques mécaniques du produit ne sont pas dégradées par le contact prolongé avec l'eau.

(Rev) i) Le délai de recouvrement est contrôlé et validé par l'essai d'adhérence du relevé sur lui-même.

(Rev) III.1.12 Conclusions

- a) Les essais d'évaluation de l'aptitude à l'usage indiquent que, quelle que soit la couche d'accrochage, le procédé **Hydroplast** répond aux spécifications fixées par le Fasc. 67-I et par le guide pour l'instruction d'une demande d'avis technique. Le procédé présente de très bons résultats en ce qui concerne la fissuration, la liaison avec les couches de roulement et la tenue au compactage.

- b) Les propriétés du **Paracoating Deck** en relevé sont conformes aux exigences du guide.

- c) Conditions particulières nécessaires à l'obtention des résultats annoncés : Respecter les conditions de température et d'humidité à la mise en œuvre.

III.2 Appréciation sur le domaine d'emploi

(Rev) III.2.1 Feuille Parafor Ponts soudée sur enduits d'imprégnation à froid Siplast Primer ou Eco'Activ Primer

Les valeurs limites de l'adhérence à hautes températures ambiantes font que le procédé présente des risques de gonfles, notamment en période de brusques variations de températures (dégazage du béton). C'est pourquoi, il est conseillé de réaliser les couches de la chaussée dans le délai maximum d'une semaine ; ce délai pouvant être réduit dans le cas de fortes insolation (au delà d'une température ambiante de 30 °C). Il est également possible de mettre en oeuvre une protection temporaire (cf. § 1.3). Pour certaines solutions de protection nécessitant des accès routiers PL, il conviendra alors d'en anticiper l'action.

(Rev) III.2.2 Feuille Parafor Ponts soudée sur bouche pores Fordeck

Les valeurs limites de l'adhérence à hautes températures ambiantes sont normales pour cette famille de produit. Par contre, la rupture est systématiquement au-dessus du primaire qui reste donc en place et continue ainsi à assurer son rôle de bouche pores et de protection contre le phénomène de gonfle.

En effet, les essais de caractérisation de l'effet bouche-pores et les expériences in situ montrent, en l'état actuel de nos connaissances, un effet positif du bouche pores **Fordeck** qui diminue le risque de gonfles. Cependant, il est conseillé de réaliser les couches de la chaussée dans les plus brefs délais.

III.3 Durabilité

(Rev) Pour toutes les couches d'accrochage et quel que soit le type de relevé présenté dans ce document, la tenue du procédé **Hydroplast** a été vérifiée suivant les aspects décrits au § III.1.

Le comportement en service tel que la commission a pu en avoir connaissance n'a pas fait ressortir de problèmes particuliers d'efficacité sur les ouvrages étanchés avec ce procédé.

En cas de durabilité non satisfaisante, le maître d'oeuvre est invité à rendre compte au secrétariat de la Commission.

III.4 Adaptation à l'état et à la géométrie du support

a) Texture du béton, pente, etc.

La surface en béton doit recevoir une préparation de surface conforme aux spécifications du Fasc. 67-I et du guide STER 81 (sous-dossier ST).

(Rev) La mise en oeuvre sur des surfaces verticales ne présente pas de difficultés particulières, sous réserve que la partie relevée soit mécaniquement protégée, par soit :

- une bordure ;
- une engravure comblée par un mortier grillagé ou fibré, éventuellement (ou le cas échéant) résistant au gel/dégel et aux sels de déverglaçage ;
- une protection métallique rigide et solidement fixée, traitée anti-corrosion.

(Rev) L'étanchéité des relevés devra être arrêtée au minimum à 5 cm au-dessus du niveau du fil d'eau (couche de roulement compte tenu du rechargement éventuellement prévu, ou caniveau fini).

b) Reprofilage (la formulation de cette couche doit être étudiée pour ce domaine d'utilisation spécifique)

(Rev) • le reprofilage en enrobé bitumineux sous le complexe est de plus en plus utilisé dans le cadre de travaux de réfection, notamment pour des questions de délai. Dans ce cas, la feuille d'étanchéité bitumineuse **Parafor Ponts** est obligatoirement soudée sur le micro-béton bitumineux de reprofilage sans couche d'accrochage.

(Rev) • le reprofilage "en blanc" sous le complexe est possible mais avec les inconvénients liés à ce type de technique (délai de séchage important). Il est préférable de le

limiter à des zones de taille réduite et de respecter les épaisseurs minimales prescrites pour les produits mis en oeuvre.

- (Rev) • le reprofilage "en noir" sur l'étanchéité n'est pas conseillé, mais possible si le profil en long s'y prête (absence de flache formant piège à eau).

III.5 Contrôle de la conformité

Il est rappelé que l'avis technique est un document mis à la disposition des maîtres d'œuvre pour les éclairer dans le choix ou l'acceptation d'une technique, notamment de la bonne adaptation du produit au domaine d'emploi visé. L'avis technique porte donc sur un procédé parfaitement identifié sur lequel sont effectués des essais de type.

L'avis technique se limite à cette appréciation et la procédure ne prévoit pas de suivi de la fabrication pendant la période de validité de l'avis technique. Il appartient donc au maître d'œuvre de faire procéder aux vérifications de conformité du produit approvisionné par rapport à celui identifié dans les Chapitres I & II. Ainsi les contrôles de conformité des produits sur chantier seront effectués conformément aux prescriptions du Fasc. 67-I (art. 8.3.3.1) et les § I.2 et II.1 (en liaison avec les tableaux I à VII).

Le § II.1 donne les caractéristiques qui ont été déposées auprès de la Commission lors de la demande d'avis technique.

En cas de non-conformité des résultats par rapport aux éléments donnés au § II.1, il est demandé de transmettre le dossier aux fins d'analyse complémentaire (spectre IR, par ex.) au secrétariat de la Commission.

III.6 Mise en œuvre

La société Eurovia applique elle-même ce procédé d'étanchéité. Il est recommandé que l'équipe d'application dispose, sur le chantier, du guide de pose préparé par Eurovia et fournisse un PAQ de chantier à son client.

- (Rev) Pour le **Parafor Ponts** soudé sur **Siplast Primer** ou **Eco'Activ Primer**, il convient de respecter une épaisseur d'enrobé minimale de 7 cm en section courante sous chaussée pour éviter le risque de gonfle.

- (Rev) Pour le **Parafor Ponts** soudé sur **Fordeck**, en l'état actuel de nos connaissances, compte tenu des caractéristiques de ce procédé résultant de la présence d'un bouche pores, il peut être dérogé à l'épaisseur minimale de 7 cm requise. Néanmoins, l'épaisseur et la formulation de ceux-ci seront à établir en fonction du contexte de la voie portée (cf. § I.3.).

Dans tous les cas, il convient de mettre en œuvre les couches d'enrobé dans les délais les plus courts, et de ne pas laisser la chape (ou la première couche d'enrobé) sans protection en période de forte insolation (cf. § III.2).

Aucune couche d'accrochage sur l'étanchéité ne doit précéder la mise en œuvre des enrobés.

Par ailleurs, la société Eurovia dispose d'une Direction Technique spécialisée dans le domaine du Génie civil pour conseiller et apporter une assistance.

III.7 Réparation localisée

La procédure pour effectuer une réparation localisée (préparation du support, recouvrement) est décrite dans le guide de pose du procédé de la société Eurovia (*fiche N°9-11/GUI – Version n°5 – 26/08/2016*).

III.8 Autres éléments d'appréciation

Les éléments sur le Système Qualité mis à la disposition de la Commission n'appellent pas d'observations sur ce point (cf. § I.7 sur l'existence d'une certification ISO 9002 : 2008).

Les informations sur le suivi de la fabrication, notamment le contrôle qualité, et le comportement en service du procédé n'appellent pas d'observations de la part de la Commission.

Avis technique pour les étanchéités de ponts-routes

Les avis techniques fournissent un avis officiel sur le comportement prévisible des produits, procédés et matériels pour éclairer les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre dans leurs décisions.

Ces avis techniques ont été préparés sous la responsabilité d'une commission mise en place par le Cerema, associant l'administration et la Profession représentée par leurs syndicats.

Le secrétariat et la présidence de cette commission sont respectivement assurés par le Cerema et la Profession.

L'élaboration d'un avis technique est soumise aux étapes suivantes :

- dépôt de la demande ;
- enquête préalable (s'il s'agit d'une première demande jugée recevable) ;
- examen du dossier technique et établissement du programme d'essais ;
- établissement d'un avis technique.

Ces avis techniques sont consultables sur : www.cerema.fr

Renseignements techniques

- Entreprise : EUROVIA MANAGEMENT
Direction technique
18 Place de l'Europe - 92565 RUEIL MALMAISON Cedex
téléphone : 33 (0)1 47 16 38 00 Télécopie : 33 (0)1 47 16 38 01
- Correspondant Cerema ITM : Laurent CHAT
téléphone : 33 (0)1 60 52 30 97
courriel : laurent.chat@cerema.fr

Aménagement et développement des territoires, égalité des territoires - Villes et stratégies urbaines - Transition énergétique et changement climatique - Gestion des ressources naturelles et respect de l'environnement - Prévention des risques - Bien-être et réduction des nuisances - Mobilité et transport - Gestion, optimisation, modernisation et conception des infrastructures - Habitat et bâtiment

L'autorisation du Cerema est indispensable pour la reproduction même partielle de ce document.

© 2016 Cerema
Référence : 1644 w – FAT 16 03
ISRN : CEREMA-DTecITM-2016-0441-FR

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction technique Infrastructures de transport et matériaux – 110, rue de Paris – 77171 Sourdun – Tél : +33 (0)1 60 52 31 31

Siège social : Cité des mobilités – 25, avenue François Mitterrand – CS 92 803 – F-69674 Bron Cedex – Tél : +33 (0)4 72 14 30 30